



# Le Chœur de Lozère

## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25/01/2025

La séance est ouverte à 16h.

- 15 adhérents présents et 6 pouvoirs constituent une majorité simple des membres de l'association, et permettent de procéder à l'Assemblée Générale (art 13 des statuts).
- Patrice LESCURE est désigné Secrétaire de séance.

La séance débute par l'approbation des rapports de l'année écoulée:

### 1-Rapport d'activité

Le rapport moral de l'année en cours rappelle l'objectif de l'association d'apporter une connaissance musicale classique ou lyrique par la pratique ou l'organisation de manifestations culturelles dans les différents milieux. Il indique l'effectif de l'association de 25 adhérents en 2024, et les financements obtenus des communes ou du département. Ces moyens ont permis environ 2 répétitions par mois, afin d'organiser différents concerts à Mende, Ispagnac, Cassagnas, le Pont de Monvert ou Lanuéjols. Notre projet pédagogique dans les écoles de Mende et Marvejols a été apprécié, et le concours de chant compte de plus en plus de candidats (16 en 2024). Nous avons été invités à nous joindre au Chœur de San Gervasio en Italie pour un concert à Bergame. 2 concerts prévus n'ont pas pu avoir lieu pour cause de santé.

Ce rapport moral ne soulève pas d'observations et est approuvé.

### 2-Rapport financier

Sur le plan financier, le compte de résultat exprime au 31 décembre 2024 un léger bénéfice. Les mouvements financiers pour 2024 sont de montants comparables à ceux de 2023. Les défraiements, directement liés au nombre de musiciens ou solistes nécessaires aux œuvres, sont en augmentation. Nous avons bénéficié cette année des subventions de diverses communes dont la

[www.choeurdelozere.fr](http://www.choeurdelozere.fr)

Chez Emmanuelle VARO, Rue du Pré Vival 48000 MENDE.



# Le Chœur de Lozère

ville de Mende, du Département, et exceptionnellement d'une subvention départementale directement liée à notre action dans les écoles.

Compte tenu de ces différents actifs ou passifs, les efforts de l'association permettent cette année à nouveau un équilibre fragile, qu'il faudrait parvenir à pérenniser.

Les cotisations annuelles, d'un niveau très raisonnable, sont portées pour 2025 à 80 euros, et 140 euros pour les couples, ce qui permet de conserver l'accessibilité au plus grand nombre.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## [3-Programme 2025](#)

Nous abordons alors l'activité prévue pour l'année 2025 :

Plusieurs concerts classiques ou lyriques, et des représentations d'opérettes sont déjà prévus à La Garde Guérin (22 juin), Mende (18 juillet), Chanaleilles (27 juillet). Le concours de chant aura lieu cette année le 13 juillet à Mende, avec un concert des lauréats 2024 le lendemain 14 juillet à Mende également. Du 24 au 26 juillet auront lieu différentes manifestations culturelles à Mende également : conférence sur les troubadours, Babar, des mélodies de Poulenc, des concerts de musiques de chambre.

Nous sommes invités cette année encore à participer au Festival de l'Automne Musical de Nîmes et à une représentation de Carmen en octobre.

D'autres concerts dans les communes de Lozère sont en cours d'organisation pour l'été.

## [4- Vote des représentants de l'association](#)

Le Conseil d'Administration étant démissionnaire, il est procédé au vote pour sa recomposition.

Sont élu (e)s ou réélu(e)s :

- Isabelle MARTIN,
- Christine GUILLON,

[www.choeurdelozere.fr](http://www.choeurdelozere.fr)

Chez Emmanuelle VARO, Rue du Pré Vival 48000 MENDE.



# Le Chœur de Lozère

- Véronique BOYER,
- Marie-Hélène ORTIS,
- Yvette MALGOIRES,
- Marie-Claude CHEVALIER en tant que Directrice Artistique est membre de droit.

Le Conseil d'Administration procède au vote du Bureau et élit :

- Marie-Hélène ORTIS en tant que Présidente
- Christine GUILLON en tant que Trésorière.

## 5-Questions diverses

-Lecture est faite de la carte de remerciement de la famille PREGET suite au décès de Claude, choriste de longue date, et nos pensées vont vers notre ami.

-Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles adhérentes, recrutées essentiellement grâce au Concours de chant ou à notre participation au Forum des Associations. Nous évoquons la nécessité de rééditer et distribuer des flyers pour susciter des inscriptions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

La Présidente,

La Trésorière,

Le Secrétaire de séance,

[www.choeurdelozere.fr](http://www.choeurdelozere.fr)

Chez Emmanuelle VARO, Rue du Pré Vival 48000 MENDE.